

Bruno Retailleau, la Vendée blanche et ses «guerres mémorielles»

Victor Boiteau

Pourfendeur assidu de la «repentance» sur les sujets mémoriels liés à la colonisation, le ministre de l'Intérieur et patron des Républicains défend une tout autre grille de lecture concernant la guerre de Vendée. Un pardon à géométrie variable ?

Ni fanions tricolores, ni fanfare, ni *Marseillaise*. Longtemps, Chambretaud et son gros millier d'habitants, en Vendée, n'ont pas célébré le 14 Juillet. La fête nationale n'était rien d'autre, alors, que la veille du 15, comme le titrait *le Monde* en 1971. «*La République n'était pas en odeur de sainteté*», se souvient Gérard Hérault, maire de 2001 à 2020. *Et le clergé était tellement prégnant...*» L'église du village, endommagée durant la Révolution, n'avait-elle pas été reconstruite avec l'aide d'une vieille famille de la noblesse locale, les Suyrot ? Cette lignée d'aristocrates dirigeait la commune depuis... 1871. Maire de la bourgade entre 1949 et 1983, Jean de Suyrot revendiquait avec fierté, lors de ses réceptions à Paris, de ne pas fêter cette date [patriotique promue par les républicains](#) sous la IIIe République. A ses administrés, le comte ne cachait pas non plus sa sympathie pour le Front national, époque Jean-Marie Le Pen, sa nostalgie de [l'Algérie française](#) et son admiration pour la monarchie. Un aïeul fut d'ailleurs président de la fédération vendéenne de [l'Action française](#), le mouvement de [Charles Maurras](#) qui haïssait la «gueuse» – la République.

Les «Bleus» républicains et anticléricaux contre les «Blancs» catholiques et royalistes, bonnets phrygiens contre scapulaires au cœur rouge surmonté d'une croix... En Vendée, la «*petite patrie charnelle*» de [Bruno Retailleau](#), ministre de l'Intérieur et [nouveau patron de la droite](#), cet imaginaire et cette mémoire sont toujours à vif. La République naissante, ses rites et ses symboles, s'y imposèrent difficilement. Un maire parti en voyage chaque 14 Juillet, un secrétaire de mairie ratant son train, un garde champêtre cachant un drapeau tricolore... «*La résistance, passive le plus souvent, des élites politiques locales limite l'instauration de la République*», écrit l'historien Jean-Clément Martin dans *Révolution et Contre-Révolution en France de 1789 à 1989* (Presses universitaires de Rennes, 1996). *La mairie est pavoisée, quand elle possède un drapeau, dans un bourg vide. Simple concession à un régime subi plutôt qu'accepté et qui n'engage pas les convictions.*»

Chez lui, «c'est la République qui devrait se repentir»

Durant sa longue carrière politique locale, Retailleau s'est toujours affiché en défenseur assidu de la «mémoire blanche». Pourfendeur implacable de la «repentance», des «guerres mémorielles» et d'une vision «lacrymale» de l'histoire, surtout concernant [les chapitres de la colonisation française en Afrique](#), l'ancien sénateur n'hésite pas, au sujet des Vendéens, à réclamer réparation. Chez lui, «*c'est la République qui devrait se repentir d'avoir massacré les valeureux Vendéens se battant pour Dieu et le roi*», avance ainsi Jean Burneleau, longtemps secrétaire fédéral du Parti socialiste en Vendée. «*Les guerres de Vendée, pour lui et [Philippe de Villiers](#), c'est un fonds de commerce. C'est la machine à persuader les*

Vendéens qu'ils sont victimes, encore aujourd'hui, de la République.» «C'est un vrai traumatisme, oppose l'historien Guillaume Bernard, enseignant à l'Institut catholique de Vendée, [l'université privée créée en 1990](#) par Philippe de Villiers. Il y a eu des centaines de milliers de morts, par les répressions, la famine.»

Homme fort de la région, Villiers n'a jamais caché avoir bâti sa carrière autour de cette mémoire, en créant notamment le Puy du Fou, son [parc d'attractions narrant la «race rebelle»](#) vendéenne honnie par les Jacobins, persécutée par la République. Pour lui, l'enjeu est civilisationnel. Sitôt élu à la tête du département, en 1988, il rachète le Logis de la Chabotterie, où fut capturé en 1796 François-Athanase Charette de la Contrie. Le château est transformé en site mémoriel à la gloire du «roi de Vendée», [héros de la contre-révolution](#). «Charette, il représente la résistance, l'esprit Vendéen», dira Retailleau en 2015 lors de l'inauguration d'un nouvel espace scénographique. Plus discret que son mentor, moins fantasque, l'ancien cavalier du Puy du Fou s'est pourtant placé dans ses pas mémoriels. «C'est dans le silence que Retailleau fait les choses, rapporte Jean Burneleau. Il n'en fait pas des tonnes pour montrer son engagement, ne brandit pas les étendards de trop. Idéologue, il est déterminé, froid et efficace.»

Reynald Secher et le «génocide» vendéen

Un travail de l'ombre, moins clinquant mais dans le même sillon idéologique. En 2012, alors tout frais sénateur encarté à l'UMP, Retailleau dépose [une proposition de loi](#) visant à abroger deux décrets pris par la Convention en [1793](#). Le texte comporte un article unique : «Le décret du 1er août 1793 relatif aux mesures à prendre contre les rebelles de la Vendée et le décret du 1er octobre 1793 contenant une nouvelle organisation de l'armée destinée à combattre les rebelles de la Vendée, sous le nom d'Armée de l'Ouest, sont abrogés.» Repentance à peine cachée ? Toujours gravés dans la loi, ces décrets sont «tombés en désuétude», sans effets juridiques, reconnaît Guillaume Bernard. A l'époque, le [Sénat étant à gauche](#), la proposition de loi est enterrée. S'il ne le mentionnait pas dans son exposé des motifs, Retailleau s'inspirait des travaux de Reynald Secher, un historien controversé réclamant de longue date cette abrogation.

L'année suivante, à l'Assemblée, deux députés vendéens, Dominique Souchet (Mouvement pour la France, le parti de Villiers) et [Véronique Besse](#), ex-assistante parlementaire de Retailleau, défendaient, eux, une proposition de loi visant à «reconnaître officiellement le génocide vendéen de 1793-1794». L'initiative était alors soutenue par Retailleau, selon Véronique Besse. La reconnaissance d'un prétendu «génocide» en Vendée est un autre combat de Secher. «En raison de cette situation et du constat qui découle d'une décision et d'une planification, nous n'étions donc plus dans le cadre d'une guerre civile mais dans celui d'une extermination, ce qui sous-entendait qu'il y avait d'un côté des exécutés et de l'autre des exécutants, des victimes et des bourreaux. Restait la question de la qualification de ce crime en raison de son caractère systématique à l'encontre d'une population définie. La seule réponse était celle de génocide», expose-t-il dans son livre *Vendée, du génocide au mémoricide* (Editions du Cerf, 2011). Pour Secher, la mémoire de ce génocide aurait été bâillonnée. «Pendant des décennies, il fallait oublier, avance Guillaume Bernard, de l'Institut catholique de Vendée. A partir de l'indemnisation consentie par Napoléon, il y a eu une omerta.»

Le consensus scientifique autour d'un supposé «génocide» n'existe pourtant pas. L'historien de référence sur la Révolution, Jean-Clément Martin, récuse le concept «faute de retrouver la

volonté politique d'extermination d'un groupe humain défini», écrit-il dans la Vendée de la mémoire. 1800-2018 (Perrin, 2019). Les historiens s'accordent en revanche sur le chiffre de 200 000 morts, dus aux opérations militaires déclenchées par la Convention à partir de mars 1793 pour faire face aux insurrections survenues en Vendée, en Loire-Atlantique et dans le Maine-et-Loire. Si Retailleau ne défend pas publiquement cette notion de «génocide», Villiers s'en chargeait pour lui, arguant ses opposants. «C'est son digne successeur, pointe ainsi la conseillère régionale Cécile Dreure (PS). Il partage sa volonté d'utiliser l'histoire à des fins politiques.»

Des commémorations sous le signe du «pardon»

En 1989, [la France de François Mitterrand célèbre le bicentenaire de la Révolution](#). Président du conseil général de Vendée, Villiers s'illustre en refusant de commémorer 1789, préférant inviter au Puy du Fou le cardinal polonais Józef Glemp. Sur le plateau d'*Apostrophes*, [l'émission de Bernard Pivot](#), l'auteur de *Lettre aux coupeurs de têtes et aux menteurs du bicentenaire* (Albin Michel) appellera même le président de la République à [«décrocher et déboulonner les statues de tous les criminels contre l'humanité, \[...\] Robespierre, Marat, Saint-Just, Turreau, Carrier»](#). L'ex-secrétaire d'Etat de Jacques Chirac commémorera son propre bicentenaire : celui de la contre-révolution, en 1793. Le 25 septembre 1993, il inaugure le mémorial de la Vendée, aux Lucs-sur-Boulogne, en présence d' [Alexandre Soljenitsyne](#). Qui de mieux que l'écrivain dissident pour dénoncer l'emprise totalitaire, hier en Vendée sous le régime de la Terreur, aujourd'hui en URSS sous le communisme ? Le raccourci fait tiquer les historiens. Qu'importe. Aux côtés de l'écrivain russe, et de Retailleau, Villiers parle de «génocide» et de «purification ethnique».

Vingt ans plus tard, au même mémorial, ce «*musée Grévin de la contre-révolution*», dixit un proche d'Emmanuel Macron, Retailleau, devenu président du département, accueille, lui, l'ancien président polonais [Lech Walesa](#). Qui de mieux que le Nobel de la paix, leader historique du premier syndicat libre du bloc soviétique, [Solidarnosc](#), «*dont le parcours n'est pas sans faire écho aux événements vendéens*», lit-on dans le *Journal de la Vendée*, la publication de la collectivité, pour rejouer la partition villiériste ? «*Il y a un parallèle évident entre le dévoiement de l'égalité sous le régime soviétique et le dévoiement de la liberté sous la Terreur révolutionnaire*», déclare ce jour-là Retailleau. Et le Vendéen de placer alors les commémorations sous le signe du «pardon»... Repentance ?

A l'époque, l'opposition avait dénoncé une instrumentalisation. «*La République de 1793, ce n'est pas l'URSS de 1917*, dénonçait Sylviane Bulteau, conseillère générale (PS) de La Roche-sur-Yon. *Il faut regarder le passé en face sans en faire un instrument politique.*» Le parallèle est pourtant assumé par l'ancien sénateur. «*Notre expérience révolutionnaire fut aussi, pour une part, celle d'une dérive totalitaire*, dissertait-il en 2019 dans les colonnes du *Figaro*, avec le philosophe conservateur britannique Roger Scruton. *La Vendée a par exemple expérimenté dans sa chair la volonté prométhéenne de fabriquer un homme nouveau.*»

«Vénérer les reliques de leurs ancêtres»

Outre les grands-messes commémoratives, Retailleau n'a pas délaissé le terrain mémoriel associatif. Il a plusieurs fois honoré de sa présence, lors d'inaugurations de plaques commémoratives, le Souvenir vendéen, une association entretenant le culte des contre-révolutionnaires, Henri de La Rochejaquelein, Charles Melchior de Bonchamps, Jacques Cathelineau, Jean-Nicolas Stofflet et le plus célèbre, Charette. Son président, Olivier du

Boucheron, précise que l'organisation n'a jamais reçu de subventions publiques et défend une «*ligne strictement apolitique*». La première revue de l'association, créée en 1932, décrivait le Souvenir comme un «*sanctuaire largement ouvert aux fils de la Vendée pour y venir vénérer les reliques de leurs ancêtres*».

Après avoir dénoncé en juin 1940 le «*néfaste régime démocratico-parlementaire*» de [la IIIe République](#), salué Pétain et son «*œuvre immense de relèvement national*», la revue mettra en avant, en 1969, la notion de «*génocide*» en Vendée, sous la plume d'Adrien Carré. Tissant le parallèle avec les crimes des SS et les [procès de Nuremberg](#) jugeant les responsables de la Shoah, l'ancien médecin de la Marine écrivait : «*Nous n'ignorons rien des horreurs de l'histoire de France [...] et nous pensons connaître la dialectique et les controverses sur les répressions. Mais nous attendons qu'on nous présente, en dehors de l'Allemagne hitlérienne, sur une telle échelle, et sous une telle forme, des crimes semblables, commis de sang-froid.*» Ne manquait qu'une formule chère à Retailleau : «*La Vendée pardonne, mais n'oublie pas.*» Une allusion à Bonchamps, le général blanc qui accorda grâce aux prisonniers républicains. Un autre pardon.

[Cet article est paru dans Libération \(site web\)](#)